



la Yechiva Ateret Jerusalem recherche traducteur hebreu / francais bénévole  
des questions-réponses du Rav Chlomo Aviner - #5

Cette newsletter vous intéresse merci conseiller à vos amis de s'y abonner ou nous transmettre leurs e-mails pour que nous leur fassions nous même la suggestion.

ב"ה

en plus du français,

nous envoyons

des cours du rav Aviner chlita

en hebreu , anglais et espagnol ( et ils ne sont pas toujours identiques).

inscription et commentaires: [mororly@bezeqint.net](mailto:mororly@bezeqint.net)

merci préciser en quelle(s) langue(s).

### **Un nouveau livre du Rav Aviner**

#### **Le secret du couple**

Le mariage fait partie d'une prise de conscience que je fais partie d'un processus nouveau, plus grand...

Le mariage c'est avant tout, de véritables efforts et pas seulement une aventure, et ce travail sur soi commence dans l'intimité.

Qu'est ce que le mariage ? Un poids ? Une expérience agréable ? Peut-être un poids agréable ? Le mariage exige-t-il des efforts quotidiens ? Que signifie un divorce émotionnel et comment l'éviter ?

Le Rav Shlomo Aviner répond depuis des années à des centaines de personnes sur ces questions et d'autres concernant la vie à deux, le mariage et les relations de couple.

Dans son nouveau livre « Le secret du couple », on peut retrouver des dizaines de réponses du Rav écrites de manière claire et simple, dans son style qui lui est propre.

Ce livre vient nous enseigner que certes le mariage est une charge, mais une charge aimée, un travail commun et...agréable.

### **Responsa (radio) Lois de Pessah, seconde partie**

#### **Vérification du *Hametz* (*bedikat hametz*) pour une personne qui voyage durant toute la fête**

Q : Une personne qui n'est pas chez elle durant tout Pessah, est elle obligée de vérifier le *Hametz* dans sa maison ?

R : Cette personne peut inclure tout le *hametz* de sa maison dans l'acte de vente. Quand on vend le *hametz* présent dans un placard, on ne le vérifie pas avant la vente. Dans ce cas, toute la maison est comme un placard et il n'y a pas besoin de nettoyer et vérifier l'absence de *hametz*.

Néanmoins, certains disent que vu que l'obligation de vérifier l'absence de *hametz* tombant la veille de la vente, cette personne se trouve en possession de *hametz* au moment de l'obligation de la vérification. Mais, c'est autorisé car on n'a pas besoin de vérifier du *hametz* qui ne sera pas en sa possession durant Pessah.

Tout ce qui est écrit plus haut n'est valable qu'à condition que la personne ne prête pas sa maison à quelqu'un qui passerait la fête chez des voisins.

Un autre problème est celui de ne pas accomplir l'obligation de faire la *bedikat hametz*.

Pour cela, il vaut mieux faire la *bedika* dans l'endroit où la personne va passer la fête avec la bénédiction, ou encore pour ne pas rater cette *mitsva*, il suffit de nettoyer une pièce de la maison comme l'entrée ce qui n'est pas vraiment difficile et vérifier l'absence de *hametz* avant de quitter la maison mais sans faire de bénédiction.

#### **Vendre le *hametz* dans une maison sans *hametz***

Q : Une personne qui ne possède pas de *hametz* chez lui doit-il faire la traditionnelle vente ?

R : Oui, car on peut toujours avoir oublié du *hametz*. Il ya peut-être des médicaments qui en contiennent, une bouteille d'alcool oubliée ou encore un paquet de biscuits resté dans un coin de la maison.

On n'est jamais certains d'avoir tout vérifié et même si on est certains, il faut vendre.

#### **Un *baal techouva* et les *kitniot***

Q : Je suis une femme d'origine séfarade et je reçois pour Pessah, un invité ashkénaze qui est revenu récemment à la foi et a pris les coutumes des séfarades de manger pendant Pessah des légumineuses (*kiiniot*). Dois-je éviter de lui donner des légumineuses ?

R : Vous devez lui donner ce qu'il demande...Il doit savoir ce qu'il fait et a du demandé à son rabbin.

Par ailleurs, je me souviens avoir été une fois à un colloque de rabbins en présence du grand rabbin Mordehaï Eliahou à qui quelqu'un a posé le même type de question.

Les Habad font revenir à la foi beaucoup de séfarades qui prennent sur eux les coutumes des juifs ashkénazes, est-ce un problème ?

Le Rav Eliahou a répondu : que Dieu fasse que tous les juifs reviennent à la pratique de la Torah, même si ils deviennent ashkénazes. ..

### **L'an prochain à Jérusalem reconstruite**

Q : Dans la *haggada* écrite par le Beit Halevy (le rav Yossef Soloveitchik) et celle intitulée Shay Latorah, on rapporte que le Rav Soloveitchik, président du tribunal rabbinique de Brisk, faisait remarquer que l'ajout du mot « reconstruite » à la phrase « l'an prochain à Jérusalem ne figurait dans aucune version ancienne de la *haggada* et que cet ajout venait de ceux qui pensaient que la rédemption était à moitié accomplie, soit les sionistes religieux.

Cet ajout est-il une expression sioniste ?

R : Notre maître, le Rav Kook rapporte l'existence de cette phrase comme une coutume des habitants de Jérusalem (cf Sefer Melakhim Kibné Adam, page 221).

Le Rav Menahem Mendel Kacher cite le texte « Jérusalem reconstruite » dans plusieurs *aggadot* en précisant : on lit cette phrase en Eretz Israël

Le Rav Yaakov Moché Harlap met le mot « reconstruite » entre parenthèses. Ce texte figure également dans la *haggada* de Tsalhal, avec une note du Rav Shlomo Goren « coutume d'Eretz Israël ».

C'est évident que cette habitude vient d'Eretz Israël, car en exil nous récitions la phrase uniquement « L'an prochain à Jérusalem » mais ici, et à plus forte raison à Jérusalem, nous ajoutons le mot « reconstruite ».

Ce que le Rav Soloveitchik a écrit en parlant de nouvelle coutume, c'est juste mais ce n'est pas particulièrement sioniste.

Ce n'est pas lié à l'Etat d'Israël mais à toute personne qui vit en Israël et à Jérusalem. Qui a été le premier à dire « l'an prochain à Jérusalem » ? Laissons cette question aux universitaires...

Traduit et adapté par Michael Blum



Yechiva Ateret Jerusalem B.P. 1076 Jerusalem 91009 Tel : 02-6284101 Fax : 026261528

[www.ateret.org.il](http://www.ateret.org.il) Inscription et contact: [mororly@bezeqint.net](mailto:mororly@bezeqint.net)

